

RENTÉE SCOLAIRE 2020 DANS LE PREMIER DEGRÉ

Liste des mesures arrêtées après la consultation
du C.T.S.D. le 6 avril et du C.D.E.N. le 15 avril 2020

I – MODIFICATIONS DE STRUCTURES

Considérant la restructuration du réseau scolaire opérée par les collectivités locales et en particulier les fusions de communes, l'implantation des postes sera la suivante pour la rentrée 2020.

A - CRÉATION D'ÉCOLES

◆ Ecole primaire Bassin à Flots 2 à BORDEAUX (BORDEAUX BOUSCAT)

(Sous réserve du conseil municipal, avant le 1^{er} juin)

➤ Structure rentrée 2020

■ Primaire Bassin à Flots 2 (3467P)

- 5 classes maternelles par transfert de 5 classes de l'école Daney (3380V)
- 9 classes élémentaires par transfert de 9 classes de l'école Daney (3380V)
- 1 décharge de direction complète

■ Primaire Daney (3380V)

- 3 classes maternelles
- 2 classes élémentaires
- 0.25 de décharge de direction

◆ Ecole primaire Ginko 2 à BORDEAUX (BORDEAUX BOUSCAT)

(Sous réserve du conseil municipal, avant le 1^{er} juin)

➤ Structure rentrée 2020

■ Primaire (3468R)

- 1 classe maternelle
- 1 classe élémentaire

◆ Ecole primaire Tivoli-Rivière à BORDEAUX (BORDEAUX CENTRE)

(Sous réserve du conseil municipal, avant le 1^{er} juin)

➤ Structure rentrée 2020

■ Primaire (3466N)

- 1 classe maternelle
- 1 classe élémentaire

◆ **Ecole maternelle Schweitzer à BORDEAUX (BORDEAUX CENTRE)**

(Sous réserve du conseil municipal, avant le 1^{er} juin)

➤ **Structure rentrée 2020**

■ **Maternelle Schweitzer (3474X)**

- 6 classes maternelles par transfert de 6 classes de l'école Schweitzer (3101S)
- 0.25 décharge de direction
- 1 ULIS

■ **Elémentaire Schweitzer (3101S)**

- 19 classes élémentaires
- 1 décharge de direction complète
- 2 TR

◆ **Ecole primaire Aimé Césaire à VILLENAVE D'ORNON (TALENCE)**

(Validée lors du conseil municipal du 24 janvier 2020)

➤ **Structure rentrée 2020**

■ **Primaire (3458E)**

- 2 classes maternelles
- 1 classe élémentaire

Les locaux ne pouvant recevoir des élèves le 1 septembre, une mesure d'organisation de service est prise pour l'année scolaire 2020. L'implantation administrative des 3 postes reste Aimé Césaire ; cependant, deux postes seront physiquement à la maternelle Ferry et le troisième à l'élémentaire Ferry, au bénéfice de l'ensemble des élèves de ces écoles.

B - FUSIONS

◆ **Fusion de l'école maternelle Les Mouettes (2330D) et de l'école élémentaire Les Mouettes (0337M) à ARCACHON (ARCACHON SUD)**

(Sous réserve du conseil municipal, avant le 1^{er} juin)

➤ **Structure rentrée 2020**

■ **Primaire (0337M)**

- 2 maternelles par transfert de deux classes depuis la maternelle Les Mouettes
- 4 élémentaires
- 0.25 de décharge de direction
- 1 TR
- 1 TR bis

◆ **Fusion de l'école maternelle Pin Franc (2261D) et de l'école élémentaire Pin Franc (2266J) à GRADIGNAN (GRADIGNAN)**

(Validée lors du conseil municipal du 20 janvier 2020)

➤ **Structure rentrée 2020**

■ **Primaire (2266J)**

- 3 maternelles par transfert de deux classes depuis la maternelle Pin Franc
- 4 élémentaires
- 0.25 de décharge de direction
- 2 TR

◆ **Fusion de l'école maternelle Bonheur (0303A) et de l'école élémentaire (1059X) à LA RÉOLE (LA RÉOLE)**
(Validée lors du conseil municipal du 17 décembre 2018)

➤ **Structure rentrée 2020**

■ **Primaire (1059X)**

- 6 maternelles par transfert de six classes depuis la maternelle Bonheur
- 10 élémentaires
- 1 décharge complète de direction
- 1 ULIS
- 3 TR
- 2 TR bis

C – TRANSFORMATION D'ÉCOLES

- ◆ Est transformée l'école élémentaire Les Mouettes d'ARCACHON (0337M) en école primaire (ARCACHON SUD).
- ◆ Est transformée l'école primaire Schweitzer à BORDEAUX (3101S) en école élémentaire (BORDEAUX CENTRE).
- ◆ Est transformée l'école élémentaire de FONTET (0705M) en école primaire (LA RÉOLE).
- ◆ Est transformée l'école élémentaire de LA RÉOLE (1059X) en école primaire (LA RÉOLE).
- ◆ Est transformée l'école primaire de VALEYRAC (1356V) en école maternelle (LESPARRE).
- ◆ Est transformée l'école primaire de ST JEAN DE BLAIGNAC (1157D) en école maternelle (LIBOURNE 1).

D – RÉORGANISATION DE R.P.I

◆ **R.P.I n° 35 (LIBOURNE 1) est transféré un poste d'adjoint élémentaire** de l'école de SAINT JEAN DE BLAIGNAC (1157D) vers l'école de SAINT VINCENT DE PERTIGNAS (1263U)

➤ **Structures rentrée 2020**

- **Primaire St Jean de Blaignac** 1 classe maternelle
- **Elémentaire St Vincent de Pertignas** 2 classes élémentaires

E - MESURE D'ORGANISATION DE SERVICE

◆ **Simone Veil (3424T) (BORDEAUX CENTRE)**

L'organisation de service mise en place à la rentrée 2019 (Rattachement administratif de 2 postes à Simone Veil, pour exercice tout ou partie de l'année à la maternelle Beck et l'élémentaire Buisson), prendra fin à la rentrée 2020.

II – TRANSFERTS ET TRANSFORMATIONS DE POSTES

A – TRANSFERTS DE POSTES

A.1 – ENSEIGNANTS REFERENTS

- ◆ Est transféré le poste d'enseignant référents implanté à l'ESRH de LA REOLE, d'ASH Ouest (2275U) en ASH Est (1876K).
- ◆ Est transféré le poste d'enseignant référents du secteur de SAINT SYMPHORIEN, d'ASH Ouest (2275U) en ASH Est (1876K).
- ◆ Est transféré le poste d'enseignant référents du secteur de LANGON, d'ASH Ouest (2275U) en ASH Est (1876K).

A.2 – HANDICAP ET ENFANTS MALADES

- ◆ Est transféré le dispositif ULIS de l'école élémentaire de CASTILLON LA BATAILLE (0599X) à l'école de SAINTE TERRE (1258N) (LIBOURNE 2).
- ◆ Est transféré le dispositif ULIS de l'école Jalle à CASTELNAU DE MÉDOC (0593R) à l'école de SAINTE HÉLÈNE (1154A) (SUD MÉDOC).

A.3 – PREVENTION DES DIFFICULTES SCOLAIRES

- ◆ Est transféré le poste d'adjoint spécialisé maître G de l'école Les Ecureuils à CABANAC ET VILLAGRAINS (2659L) à l'école Lange de GRADIGNAN (0742C) (GRADIGNAN).

B – TRANSFORMATIONS DE POSTES

B.1 – POSTES EN ÉCOLE ORDINAIRE

- ◆ Est transformé le poste d'adjoint élémentaire en poste d'adjoint maternelle à l'école Aliénor d'Aquitaine de BELIN-BELIET (0405L) (ARCACHON SUD).
- ◆ Est transformé le poste d'adjoint élémentaire en poste d'adjoint maternelle à l'école Lavignolle de SALLES (1282P) (ARCACHON SUD).
- ◆ Est transformé le poste d'adjoint élémentaire en poste d'adjoint maternelle à l'école de SAINT GIRONS D'AIGUEVIVES (1152Y) (BLAYE). (régularisation)
- ◆ Est transformé le poste d'adjoint maternelle en poste d'adjoint élémentaire à l'école Buisson de MÉRIGNAC (0906F) (BORDEAUX MÉRIGNAC).
- ◆ Est transformé le poste d'adjoint maternelle en poste d'adjoint élémentaire à l'école Lafon de MÉRIGNAC (0916S) (BORDEAUX MÉRIGNAC).
- ◆ Est transformé le poste d'adjoint élémentaire en poste d'adjoint maternelle à l'école de FONTET du RPI 45 (0705M) (LA RÉOLE).
- ◆ Est transformé le poste d'adjoint élémentaire en poste d'adjoint maternelle à l'école de LAMOTHE-LANDERRON (0795K) (LA RÉOLE).
- ◆ Est transformé le poste d'adjoint élémentaire en poste d'adjoint maternelle à l'école Ferry de TARGON (1326M) (LA RÉOLE).
- ◆ Est transformé le poste d'adjoint maternelle en poste d'adjoint élémentaire à l'école Vauban de CUSSAC FORT MÉDOC (0660N) (LESPARRE)

- ◆ **Est transformé le poste d'adjoint élémentaire en poste d'adjoint maternelle** à l'école Hauteville de PAUILLAC (2895T) (LESPARRE).
- ◆ **Est transformé le poste d'adjoint élémentaire en poste d'adjoint maternelle** à l'école Mandel de GAILLAN EN MÉDOC (0715Y) (LESPARRE).
- ◆ **Est transformé le poste d'adjoint élémentaire en poste d'adjoint maternelle** à l'école de SAINT VIVIEN DE MÉDOC (2142Z) (LESPARRE).
- ◆ **Est transformé le poste d'adjoint élémentaire en poste d'adjoint maternelle** à l'école de VALEYRAC (1356V) (LESPARRE).
- ◆ **Est transformé le poste d'adjoint élémentaire en poste d'adjoint maternelle** à l'école de SAINT JEAN DE BLAIGNA (1157D) (LIBOURNE 1)
- ◆ **Est transformé le poste d'adjoint élémentaire en poste d'adjoint maternelle** à l'école Saint Exupéry d'ABZAC (0317R) (LIBOURNE 2).
- ◆ **Est transformé le poste d'adjoint élémentaire en poste d'adjoint maternelle** à l'école de SAINT MÉDARD DE GUIZIÈRES (2853X) (LIBOURNE 2)
- ◆ **Est transformé le poste d'adjoint élémentaire en poste d'adjoint maternelle** à l'école de SAINTE TERRE (1258N) (LIBOURNE 2). (régularisation)
- ◆ **Est transformé le poste d'adjoint maternelle en poste d'adjoint élémentaire** à l'école Bonheur d'AMBARES-ET-LAGRAVE (3309T) (LORMONT).
- ◆ **Est transformé le poste d'adjoint élémentaire en poste d'adjoint maternelle** à l'école Herriot de PESSAC (0988V) (PESSAC).
- ◆ **Est transformé le poste d'adjoint élémentaire en poste d'adjoint maternelle** à l'école Forêt de MARCENAI (0885H) (ST ANDRÉ DE CUBZAC).
- ◆ **Est transformé le poste d'adjoint maternelle en poste d'adjoint élémentaire** à l'école primaire de SALAUNES (1272D) (ST MEDARD EN JALLES).
- ◆ **Est transformé le poste d'adjoint élémentaire en poste d'adjoint maternelle** à l'école de SOULIGNAC (1306R) (SUD ENTRE DEUX MERS).
- ◆ **Est transformé le poste d'adjoint maternelle en poste d'adjoint élémentaire** à l'école Mauriac de SAINT MAIXANT (1186K) (SUD ENTRE DEUX MERS).
- ◆ **Est transformé le poste d'adjoint maternelle en poste d'adjoint élémentaire** à l'école de VERDELAIS (2621V) (SUD ENTRE DEUX MERS).
- ◆ **Est transformé le poste d'adjoint élémentaire en poste d'adjoint maternelle** à l'école Guitard de LACANAU (0784Y) (SUD MÉDOC).

B.2 – PREVENTION DES DIFFICULTES SCOLAIRES

- ◆ **Est transformé le poste d'adjoint spécialisé maître E** en poste d'adjoint spécialisé maître G à l'école maternelle de LATRESNE (0285F) (SUD ENTRE DEUX MERS).
- ◆ **Est transformé le poste d'adjoint spécialisé maître E** en poste d'adjoint spécialisé maître G à l'école Camus de LORMONT (2117X) (LORMONT).

B.3 – ANIMATION SOUTIEN

- ◆ **Est transformé le poste d'animation soutien** de l'école de LA RÉOLE (1059X) (LA RÉOLE) en poste d'adjoint maternelle.
- ◆ **Est transformé le poste d'animation soutien** de l'école de SOUSSANS (1309U) (SUD MÉDOC) en poste EFIV.

B.4 – POSTE OCCITAN

- ◆ **Est transformé le poste d'adjoint maternelle** en poste d'adjoint maternelle occitan à l'école Frank de LANGON (2959M) (LANGON).
- ◆ **Est transformé le poste d'adjoint maternelle** en poste d'adjoint maternelle occitan à l'école Ferrade de BÈGLES (0224P) (BÈGLES FLOIRAC).

III - RETRAITS

A – EN CLASSES

- ◆ **Sont fermés les postes d'enseignement préélémentaire et élémentaire** dans les écoles suivantes :
 - Cf. annexe n° 1 en pièce jointe

B – LE HANDICAP ET LES ENFANTS MALADES

- ◆ **Sont supprimés les postes de direction suivants :**
 - C.M.P.P. à BORDEAUX (2542J) (ASH OUEST)
 - C.M.P.P. à CENON (2459U) (ASH EST)

C – SERVITUDES

- ◆ **Sont supprimées les servitudes suivantes :**
 - 0.5 ETP psychologue CMPP CENON (EMPU CENON Maumey)
 - 0.5 ETP psychologue CMPP LE TEICH (EMPU AUDENGE)
 - 0.5 ETP psychologue CMPP BORDEAUX (EPU Saint Bruno)
 - 0.5 ETP maître G CMPP CENON (EPU SAINT DENIS DE PILE)

D – POSTES CPC

- ◆ **Sont fermés 2 postes et 0.5 de décharge de conseiller pédagogique** (1454B) (BORDEAUX SUD).

E – POSTE OCCITAN

- ◆ **Est supprimé un demi-poste** occitan à l'école maternelle Frank à LANGON (2959M) (LANGON)
 - Cf. annexe n°1 en pièce jointe
 - **Structure rentrée 2020**
 - 2 classes occitan
 - 6 classes ordinaires

F – AUTRE

- ◆ **Est fermé un poste** au titre du SAPAD-CNED (9999P) (DSDEN 33).
- ◆ **Est fermé un poste** au titre du CANOPÉ (2597U) (CANOPÉ MÉRIGNAC).

G - DÉCHARGES

- ◆ **Sont retirées deux demi décharges de direction** au titre des écoles à plus de 20 classes, dans les écoles suivantes :
 - Schweitzer à BORDEAUX (3101S) (BORDEAUX CENTRE)
 - Élémentaire à SAINT LAURENT DE MEDOC (1165M) (LESPARRE)
- ◆ **Est retiré 0.5 ETP** au titre de l'INS-ESPE.
- ◆ **Est retiré 0.5 ETP** décanal (2732R) (BORDEAUX CLASSES CITADINES).

IV - ATTRIBUTIONS

A – EN CLASSES

- ◆ **Sont créés les postes d'enseignement préélémentaire et élémentaire** dans les écoles suivantes :
 - Cf. annexe n°1 en pièce jointe

B – LE HANDICAP ET LES ENFANTS MALADES

- ◆ **Est créé un poste** de CPUE à l'IME « APAJH33 » à EYSINES (3081V) (ASH OUEST).
- ◆ **Est créé un poste** au titre de l'autisme à l'école Les Mouettes à ARCACHON (0337M) (ARCACHON SUD).

C - DISPOSITIF TPS

- ◆ **Est créé un dispositif TPS** à l'école maternelle Franck à LEPARRE (2027Z) (LESPARRE).
 - Cf. annexe n°1 en pièce jointe
- ◆ **Est créé un dispositif TPS** à l'école maternelle de GAURIAC (2152K) (BLAYE).
 - Cf. annexe n°1 en pièce jointe

D – POSTES CPC

- ◆ **Sont créés 2.5 et 1.5 postes de conseiller pédagogique** répartis entre les circonscriptions de BORDEAUX CENTRE (2092V), BORDEAUX BOUSCAT (1450X) et BORDEAUX MERIGNAC (1453A). Chacune de ces 3 circonscriptions comptera 4 CPC.
- ◆ **Est créé 1 poste de conseiller pédagogique** (1452Z) (IENA) dont l'intervention se fera à mi-temps à CANOPÉ.

E – ALLOPHONES

- ◆ **Est créé 1 poste UPE2A mobile** à l'école élémentaire La Forêt à EYSINES (2790D) (ST MEDARD EN JALLES).
- ◆ **Est créé 1 poste UPE2A mobile** à l'école primaire S Veil à AMBARES-ET-LAGRAVE (3377S) (LORMONT).

F – POSTE OCCITAN

- ◆ **Est créé un poste occitan** à l'école élémentaire Centre 2 au BOUSCAT (0533A) (LE BOUSCAT)

- Cf. annexe n°1 en pièce jointe

- **Structure rentrée 2020**

- 1 classe occitan
- 10 classes ordinaires
- 1 ULIS

G - DÉCHARGES

- ◆ **Sont modifiées les quotités de décharge de direction suivantes** suite aux mesures de carte scolaire :

- Cf. annexe n°1 en pièce jointe

- ◆ **Est modifiée la décharge de direction à l'école** de LANGOIRAN (0804V) (SUD ENTRE DEUX MERS) 0.33 □ 0.50 (maintien de la décharge initiale).

- ◆ **Est créé 1 ETP** au titre de la formation initiale des enseignants par les PEMF.

- ◆ **Est créé 0.5 ETP** au titre de la citoyenneté (2732R) (BORDEAUX CLASSES CITADINES).

- ◆ **Sont créées, au titre de l'inclusion et de la coordination des PIAL, les décharges complémentaires suivantes :**

- Ecoles élémentaires à 13 classes dont ULIS ; 0.5 □ 1 :

- **Cézac (2660M) (ST ANDRÉ DE CUBZAC)**
- **Macau (2874V) (SUD MÉDOC)**

- Ecoles élémentaires à 9 classes dont ULIS ; 0.33 □ 0.5 :

- **Bourg à CESTAS (2873U) (PESSAC)**

- Ecoles élémentaires à 9 classes dont ULIS ; 0.25 □ 0.33 :

- **BOURG (0529W) (BLAYE)**

POUR INFORMATION

MESURES DE SAUVEGARDE EN SOUTIEN A LA RURALITÉ DÉFAVORISÉE :

N°	S	RPI	CIRCONSCRIPTION	COMMUNE	ÉCOLE	TYPE
0333014x	02	18	LA REOLE	PUYBARBAN PONDAURAT SAVIGNAC	Marsan	ELEM
0332061L	02					PRIM
0331296E	02					MAT
0332761X	02		LANGON	AUROS		PRIM
0331289X	02			SAUTERNES		PRIM
0331793V	02			VILLANDRAUT		PRIM
0332603A	02		LESPARRE	SOULAC SUR MER	Ferry	PRIM
0330412U	01	24	LIBOURNE 2	BELVES DE CASTILLON GARDEGAN ET TOURTIRAC ST GENES DE CASTILLON STE COLOMBE	Ballarin	ELEM
0330722F	01					ELEM
0331141L	01					ELEM
0331116J	01					MAT
0331005N	02	39		PETIT PALAIS ET CORNEMPS ST SAUVEUR DE PUYNORMAND		ELEM
0331237R	02					PRIM
0332164Y	02	80	SUD ENTRE DEUX MERS	CAUDROT		PRIM
0331179C	02			ST MACAIRE		ELEM
0332621V	02			VERDELAIS		PRIM

MESURES DE SAUVEGARDE EXCEPTIONNELLE :

N°	S	RPI	CIRCONSCRIPTION	COMMUNE	ÉCOLE	TYPE	
0330639R	03	57	BLAYE	COMPS GAURIAC		ELEM PRIM	
0332152K							
0332151J	03	58		CARS ST MARTIN LACAUSSADE	COPPENS	PRIM ELEM	
0331190P							
0331787N	03	59		ST CIERS DE CANESSE VILLENEUVE		PRIM ELEM	
0331389F							
0332578Y	02			REIGNAC		PRIM	
0332032E	02			ST CIERS SUR GIRONDE	SOURCE	MAT	
0332576W	02	83		LANGON	AILLAS		PRIM
0330413v	02			BERNOS-BEAULAC CUDOS			PRIM PRIM
0330656J							
0333141K	01		LESPARRE	ST ESTÈPHE	VIDOU	PRIM	
0330582D	03		CARCANS	VIGNEAU	PRIM		
0330980L	01		LIBOURNE 2	LES PEINTURES		PRIM	
0330836E	03	82	SUD ENTRE DEUX MERS	LESTIAC SUR GARONNE PAILLET	ARTOLIE	ELEM PRIM	
0330968Y							

Liste des mesures arrêtées post instances - 1ère étape
Annexe 1

UAI	RPI	CIRCONSCRIPTION	COMMUNE	ÉCOLE	TYPE	ATT	RET	OBSERVATIONS	Structure R19	Décharge de Direction R19	Structure R20	Décharge de Direction R20	Variation décharge de Direction
0332154M		ARCACHON NORD	ANDERNOS LES BAINS	BÉTEY	PRIM	1		1 attribution de classe maternelle	8	0,33	9	0,33	
0332791E		ARCACHON NORD	ARÈS		ELEM		1	1 retrait de classe élémentaire	12	0,5	11	0,5	
0330218H		ARCACHON NORD	AUDENGE	VALETON DE BOISSIÈRE	MAT	1		1 attribution de classe maternelle	10	0,5	11	0,5	
0331768T		ARCACHON NORD	AUDENGE	VALETON DE BOISSIÈRE	MAT	1		1 attribution de classe élémentaire	16	1	17	1	
0330812D		ARCACHON NORD	LANTON	GALL	ELEM		1	1 retrait de classe élémentaire	13	0,5	12	0,5	
0333176Y		ARCACHON NORD	LE BARP	LOU PIN BERT	ELEM	1		1 attribution de classe élémentaire	8	0,33	9	0,33	
0332477N		ARCACHON NORD	MARCHEPRIME	TRUT	MAT	1		1 attribution de classe maternelle	7	0,25	8	0,33	0,08
0330194G		ARCACHON NORD	MIOS	FAUVETTE	MAT			Régularisation décharge de direction	7	0,5	7	0,25	-0,25
0333404W		ARCACHON NORD	MIOS	SALAMANDRE	PRIM	2		1 attribution de classe maternelle 1 attribution de classe élémentaire	13	0,5	15	1	0,5
0332330D		ARCACHON SUD	ARCACHON	MOUETTES	MAT			Transfert de 2 classes maternelles vers l'école primaire Les Mouettes	2				
0330337M		ARCACHON SUD	ARCACHON	MOUETTES	ELEM			1 attribution de poste autiste Transformation de l'école élémentaire en école primaire Transfert de 2 classes maternelles depuis l'école maternelle Les Mouettes	4	0,25	7	0,25	
0330405L		ARCACHON SUD	BELIN-BELIET	ALIÉNOR D'AQUITAINE	PRIM			1 transformation de classe élémentaire en classe maternelle	16	1	16	1	
0332051A		ARCACHON SUD	GUJAN-MESTRAS	FERRY	ELEM	1		1 attribution de classe élémentaire	11	0,5	12	0,5	
0331429Z		ARCACHON SUD	LA TESTE DE BUCH	CHAMBRELENT	MAT		1	1 retrait de classe maternelle	6	0,25	5	0,25	
0331337Z		ARCACHON SUD	LA TESTE DE BUCH	LAFON	ELEM		1	1 retrait de classe élémentaire	10	0,5	9	0,33	-0,17
0333099P		ARCACHON SUD	LE TEICH	VAL DES PINS	PRIM	1		1 attribution de classe maternelle	13	0,5	14	1	0,5
0330875X		ARCACHON SUD	LUGOS	BOURG	PRIM	1		1 attribution de classe élémentaire	5	0,25	6	0,25	

Liste des mesures arrêtées post instances - 1ère étape
Annexe 1

UAI	RPI	CIRCONSCRIPTION	COMMUNE	ÉCOLE	TYPE	ATT	RET	OBSERVATIONS	Structure R19	Décharge de Direction R19	Structure R20	Décharge de Direction R20	Variation décharge de Direction
0331282P		ARCACHON SUD	SALLES	LAVIGNOLLE	PRIM			1 transformation de classe élémentaire en classe maternelle	5	0,25	5	0,25	
0331181E		ARCACHON SUD	ST MAGNE		PRIM	1		1 attribution de classe élémentaire	5	0,25	6	0,25	
0331624L		BÈGLES FLOIRAC	BASSENS	BOUSQUET	MAT	1		1 attribution de classe maternelle	6	0,25	7	0,25	
0330224P		BÈGLES FLOIRAC	BÈGLES	FERRADE	MAT			Transformation d'un poste d'ajoint maternelle en poste d'ajoint occitan	6	0,25	6	0,25	
0332958L		BÈGLES FLOIRAC	BÈGLES	GAMBETTA	ELEM			Régularisation décharge de direction	14	0,5	14	1	0,5
0330394Z		BÈGLES FLOIRAC	BÈGLES	LANDEVIN	ELEM			Régularisation décharge de direction	10	0,33	10	0,5	0,17
0332130L		BÈGLES FLOIRAC	BOULIAC		MAT	1		1 attribution de classe maternelle	5	0,25	6	0,25	
0332114U		BÈGLES FLOIRAC	BOULIAC		ELEM		1	1 retrait de classe élémentaire	11	0,5	10	0,5	
0332673B		BÈGLES FLOIRAC	FARGUES ST HILAIRE		MAT	1		1 attribution de classe maternelle	4	0,25	5	0,25	
0330279Z		BÈGLES FLOIRAC	FLOIRAC	JOURÈS	MAT	1		1 attribution de classe maternelle	7	0,25	8	0,33	0,08
0332260C		BÈGLES FLOIRAC	FLOIRAC	MAURIAC	MAT	1		1 attribution de classe maternelle	5	0,25	6	0,25	
0331216T	43	BLAYE	ST PALAIS		ELEM	1		1 attribution de classe élémentaire	1		2		
0330639r	57	BLAYE	COMPS		ELEM			Mesure de sauvegarde exceptionnelle au titre du RPI 57	2		2		
0332152K	57	BLAYE	GAURIAC		PRIM	1	1	1 retrait de classe élémentaire 1 attribution de classe TPS expérimentale Mesure de sauvegarde exceptionnelle au titre du RPI 57	3		3		
0332151J	58	BLAYE	CARS		PRIM			Mesure de sauvegarde exceptionnelle au titre du RPI 58	4	0,25	4	0,25	
0331190P	58	BLAYE	ST MARTIN LACAUSSE	COPPENS	ELEM			Mesure de sauvegarde exceptionnelle au titre du RPI 58	2		2		
0331787N	59	BLAYE	ST CIERS DE CANESSE		PRIM			Mesure de sauvegarde exceptionnelle au titre du RPI 59	3		3		

Liste des mesures arrêtées post instances - 1ère étape
Annexe 1

UAI	RPI	CIRCONSCRIPTION	COMMUNE	ÉCOLE	TYPE	ATT	RET	OBSERVATIONS	Structure R19	Décharge de Direction R19	Structure R20	Décharge de Direction R20	Variation décharge de Direction
0331389F	59	BLAYE	VILLENEUVE		ELEM			Mesure de sauvegarde exceptionnelle au titre du RPI 59	2		2		
0330578Z		BLAYE	BOURG SUR GIRONDE	MONTET	ELEM			0,33 de décharge de direction attribuée au titre de l'inclusion et de la coordination des PIAL	6	0,25	6	0,25	
0332225P		BLAYE	PUGNAC		ELEM	1		1 attribution de classe élémentaire	6	0,25	7	0,25	
0332578Y		BLAYE	REIGNAC		PRIM			Mesure de sauvegarde exceptionnelle	7	0,25	7	0,25	
0331103V		BLAYE	ST CHRISTOLY DE BLAYE	MANDELA	PRIM	1		1 attribution de classe maternelle	10	0,5	11	0,5	
0332032E		BLAYE	ST CIERS SUR GIRONDE	SOURCE	MAT			Mesure de sauvegarde exceptionnelle	4	0,25	4	0,25	
0331152Y		BLAYE	ST GIRONS D'AIGUEVIVES		PRIM			1 transformation de classe élémentaire en classe maternelle	6	0,25	6	0,25	
0332162W		BLAYE	ST YZAN DE SOUDIAC	CASSE	PRIM	1		1 attribution de classe maternelle	14	1	15	1	
0330477P		BORDEAUX BOUSCAT	BORDEAUX	BALGUERIE	ELEM		1	1 retrait de classe élémentaire	11	0,5	10	0,5	
0333467P		BORDEAUX BOUSCAT	BORDEAUX	BASSIN A FLOTS 2	PRIM			Transfert de 14 classes depuis l'école Daney			14	1	1
0333380V		BORDEAUX BOUSCAT	BORDEAUX	DANEY	PRIM			Transfert de 14 classes vers l'école BAF 2	19	1	5	0,25	-0,75
0333468R		BORDEAUX BOUSCAT	BORDEAUX	GINKO 2	PRIM	2		1 attribution de classe maternelle 1 attribution de classe élémentaire			2		
0332303Z		BORDEAUX BOUSCAT	BORDEAUX	LAC II	MAT	1		1 attribution de classe maternelle	6	0,25	7	0,25	
0332127H		BORDEAUX BOUSCAT	BORDEAUX	MONNET	MAT	1		1 attribution de classe maternelle	5	0,25	6	0,25	
0332128J		BORDEAUX BOUSCAT	BORDEAUX	MONNET	ELEM		1	1 retrait de classe élémentaire	15	1	14	1	
0330237D		BORDEAUX BOUSCAT	BORDEAUX	POINT DU JOUR	MAT	1		1 attribution de classe maternelle	6	0,25	7	0,25	
0333360Y		BORDEAUX BOUSCAT	BORDEAUX	SEMPÉ	PRIM	2		1 attribution de classe maternelle 1 attribution de classe élémentaire	8	0,33	10	0,5	0,17
0330546P		BORDEAUX BOUSCAT	BRUGES	DE GOUGES	ELEM	1		1 attribution de classe élémentaire	15	1	16	1	

Liste des mesures arrêtées post instances - 1ère étape
Annexe 1

UAI	RPI	CIRCONSCRIPTION	COMMUNE	ÉCOLE	TYPE	ATT	RET	OBSERVATIONS	Structure R19	Décharge de Direction R19	Structure R20	Décharge de Direction R20	Variation décharge de Direction
0332213B		BORDEAUX BOUSCAT	BRUGES	PRÉVERT	ELEM	1		1 attribution de classe élémentaire	11	0,5	12	0,5	
0330532Z		BORDEAUX BOUSCAT	LE BOUSCAT	CENTRE I	ELEM	1		1 attribution de classe élémentaire	11	0,5	12	0,5	
0330533A		BORDEAUX BOUSCAT	LE BOUSCAT	CENTRE II	ELEM	1		1 attribution de classe élémentaire occitan	11	0,5	12	0,5	
0330269N		BORDEAUX BOUSCAT	LE BOUSCAT	Jaurès	MAT	1		1 attribution de classe maternelle	6	0,25	7	0,25	
0332823P		BORDEAUX CENTRE	BORDEAUX	LAPIE	ELEM	1		1 attribution de classe élémentaire	12	0,5	13	0,5	
0332120A		BORDEAUX CENTRE	BORDEAUX	POINCARÉ	ELEM	1		1 attribution de classe élémentaire	11	0,5	12	0,5	
0333474X		BORDEAUX CENTRE	BORDEAUX	SCHWEITZER	MAT			Transfert de 6 classes maternelles depuis l'école primaire Schweitzer			6	0,25	0,25
0333101S		BORDEAUX CENTRE	BORDEAUX	SCHWEITZER	PRIM			Transformation de l'école primaire en école élémentaire Transfert de 6 classes vers l'école maternelle Schweitzer	26	1	20	1	
0333466N		BORDEAUX CENTRE	BORDEAUX	TIVOLI RIVIÈRE	PRIM	2		1 attribution de classe maternelle 1 attribution de classe élémentaire			2		
0330906F		BORDEAUX MÉRIGNAC	MÉRIGNAC	BUISSON	PRIM			1 transformation de classe maternelle en classe élémentaire	10	0,5	10	0,5	
0330918U		BORDEAUX MÉRIGNAC	MÉRIGNAC	BURCK	ELEM	1		1 attribution de classe élémentaire	8	0,33	9	0,33	
0330903C		BORDEAUX MÉRIGNAC	MÉRIGNAC	FERRY	ELEM	1		1 attribution de classe élémentaire	8	0,33	9	0,33	
0330912M		BORDEAUX MÉRIGNAC	MÉRIGNAC	Jaurès I	ELEM	1		1 attribution de classe élémentaire	6	0,25	7	0,25	
0330916S		BORDEAUX MÉRIGNAC	MÉRIGNAC	LAFON	PRIM			1 transformation de classe maternelle en classe élémentaire	18	1	18	1	
0333379U		BORDEAUX SUD	BORDEAUX	BARBEY	ELEM	1		1 attribution de classe élémentaire	4	0,25	5	0,25	
0330504U		BORDEAUX SUD	BORDEAUX	CARLE VERNET	ELEM		1	1 retrait de classe élémentaire	11	0,5	10	0,5	
0330248R		BORDEAUX SUD	BORDEAUX	MENUTS	MAT	1		1 attribution de classe maternelle	5	0,25	6	0,25	
0332778R		BORDEAUX SUD	BORDEAUX	MENUTS	ELEM		1	1 retrait de classe élémentaire	9	0,33	8	0,33	

Liste des mesures arrêtées post instances - 1ère étape
Annexe 1

UAI	RPI	CIRCONSCRIPTION	COMMUNE	ÉCOLE	TYPE	ATT	RET	OBSERVATIONS	Structure R19	Décharge de Direction R19	Structure R20	Décharge de Direction R20	Variation décharge de Direction
0333424T		BORDEAUX SUD	BORDEAUX	Simone VEIL	PRIM	2		1 attribution de classe maternelle 1 attribution de classe élémentaire	2		4	0,25	0,25
0330260D		BORDEAUX SUD	BORDEAUX	THIERS	MAT	1		1 attribution de classe maternelle	4	0,25	5	0,25	
0330491E		BORDEAUX SUD	BORDEAUX	THIERS	ELEM		1	1 retrait de classe élémentaire	10	0,5	9	0,33	-0,17
0330229V		BORDEAUX SUD	BORDEAUX	THOMAS	MAT	1		1 attribution de classe maternelle	5	0,25	6	0,25	
0330444D		BORDEAUX SUD	BORDEAUX	THOMAS	ELEM	1		1 attribution de classe élémentaire	7	0,25	8	0,33	0,08
0330261E		BORDEAUX SUD	BORDEAUX	YSER	MAT	1		1 attribution de classe maternelle	5	0,25	6	0,25	
0330347Y		ENTRE DEUX MERS	ARTIGUES PRÈS BORDEAUX	PARC	ELEM	1		1 attribution de classe élémentaire	17	1	18	1	
0332181S		ENTRE DEUX MERS	CENON	BLUM	ELEM	1		1 attribution de classe élémentaire	10	0,5	11	0,5	
0330275V		ENTRE DEUX MERS	CENON	GAMBETTA	MAT	1		1 attribution de classe maternelle	2		3		
0331784K		ENTRE DEUX MERS	MONTUSSAN	BARBARON	ELEM	1		1 attribution de classe élémentaire	7	0,25	8	0,33	0,08
0331175Y		ENTRE DEUX MERS	ST LOUBÈS	TOULET	ELEM	1		1 attribution de classe élémentaire	14	1	15	1	
0332317P		ENTRE DEUX MERS	STE EULALIE	LUCIOLES	MAT	2		2 attributions de classe maternelle	3		5	0,25	0,25
0333100R		ENTRE DEUX MERS	STE EULALIE	ST EXUPÉRY	ELEM	1		1 attribution de classe élémentaire	12	0,5	13	0,5	
0332118Y		ENTRE DEUX MERS	YVRAC		ELEM	1		1 attribution de classe élémentaire	7	0,25	8	0,33	0,08
0330742C		GRADIGNAN	GRADIGNAN	LANGE	ELEM	1		1 attribution de classe élémentaire	7	0,25	8	0,33	0,08
0332261D		GRADIGNAN	GRADIGNAN	PIN FRANC	MAT			Transfert de 3 classes maternelles vers l'école élémentaire Pin Franc	3				
0332266J		GRADIGNAN	GRADIGNAN	PIN FRANC	ELEM			Transformation de l'école élémentaire en école primaire. Transfert de 3 classes maternelles depuis la maternelle Pin Franc	4	0,25	7	0,25	
0330101F		GRADIGNAN	GRADIGNAN	ST GÉRY	ELEM	1		1 attribution de classe élémentaire	9	0,33	10	0,5	0,17

Liste des mesures arrêtées post instances - 1ère étape
Annexe 1

UAI	RPI	CIRCONSCRIPTION	COMMUNE	ÉCOLE	TYPE	ATT	RET	OBSERVATIONS	Structure R19	Décharge de Direction R19	Structure R20	Décharge de Direction R20	Variation décharge de Direction
0332233Y		GRADIGNAN	GRADIGNAN	TOURELLES	MAT	1		1 attribution de classe maternelle	4	0,25	5	0,25	
0332311H		GRADIGNAN	LA BRÈDE		MAT		1	1 retrait de classe maternelle	5	0,25	4	0,25	
0332368V		GRADIGNAN	LÉOGNAN	JOURÈS	ELEM	1		1 attribution de classe élémentaire	11	0,5	12	0,5	
0332123D		GRADIGNAN	MARTILLAC	MILLE SOURCES	PRIM	1		1 attribution de classe élémentaire	15	1	16	1	
0332061L	18	LA RÉOLE	PONDAURAT		PRIM			Mesure de sauvegarde au titre du RPI 18	2		2		
0333014X	18	LA RÉOLE	PUYBARBAN		ELEM			Mesure de sauvegarde au titre du RPI 18	3		3		
0331296E	18	LA RÉOLE	SAVIGNAC	MARSAN	MAT			Mesure de sauvegarde au titre du RPI 18	2		2		
0330705M	45	LA RÉOLE	FONTET		ELEM			1 transformation de classe élémentaire en classe maternelle Transformation de l'école élémentaire en école primaire	4	0,25	4	0,25	
0330838G	73	LA RÉOLE	LES LÈVES ET THOUMEYRAGUES		PRIM	1		1 attribution de classe maternelle	3		4	0,25	0,25
0330303A		LA RÉOLE	LA RÉOLE	BONHEUR	MAT			Transfert de 6 classes maternelles vers l'école primaire de La Réole	6	0,25			-0,25
0331059X		LA RÉOLE	LA RÉOLE		ELEM			Transformation de l'école élémentaire en école primaire Transfert de 6 classes maternelles depuis l'école maternelle Bonheur Transformation du poste d'animation soutien (ASOU) en poste maternelle	11	0,5	18	1	0,5
0330795K		LA RÉOLE	LAMOTHE-LANDERRON		PRIM			1 transformation de classe élémentaire en classe maternelle	5	0,25	5	0,25	
0331326M		LA RÉOLE	TARGON	FERRY	PRIM			1 transformation de classe élémentaire en classe maternelle	8	0,33	8	0,33	
0330578Z	46	LANGON	CAPTIEUX		PRIM			Mesure de sauvegarde exceptionnelle	5	0,25	5	0,25	
0330413V	83	LANGON	BERNOS-BEAULAC		PRIM			Mesure de sauvegarde exceptionnelle au titre du RPI 83	4	0,25	4	0,25	
0330656J	83	LANGON	CUDOS		PRIM			Mesure de sauvegarde exceptionnelle au titre du RPI 83	4	0,25	4	0,25	

Liste des mesures arrêtées post instances - 1ère étape
Annexe 1

UAI	RPI	CIRCONSCRIPTION	COMMUNE	ÉCOLE	TYPE	ATT	RET	OBSERVATIONS	Structure R19	Décharge de Direction R19	Structure R20	Décharge de Direction R20	Variation décharge de Direction
0332576W		LANGON	AILLAS		PRIM			Mesure de sauvegarde exceptionnelle	5	0,25	5	0,25	
0332761X		LANGON	AUROS		PRIM			Mesure de sauvegarde	8	0,33	8	0,33	
0330376E		LANGON	BARSAC		PRIM		1	1 retrait de classe élémentaire	8	0,33	7	0,25	-0,08
0332959M		LANGON	LANGON	FRANK	MAT	1	0,5	Retrait du 1/2 poste occitan Transformation d'un poste d'adjoint maternelle en poste d'adjoint occitan Attribution d'une classe maternelle Structure de l'école 7 classes	7,5	0,25	8	0,33	0,08
0331035W		LANGON	PREIGNAC	BOURG	PRIM		1	1 retrait de classe élémentaire	8	0,33	7	0,25	-0,08
0331289X		LANGON	SAUTERNES		PRIM			Mesure de sauvegarde	5	0,25	5	0,25	
0331793V		LANGON	VILLANDRAUT		PRIM			Mesure de sauvegarde	5	0,25	5	0,25	
0331356V	76	LESPARRE	VALEYRAC		PRIM			1 transformation de classe élémentaire en classe maternelle Transformation de l'école primaire en école maternelle	2		2		
0330582D		LESPARRE	CARCANS	VIGNEAU	PRIM			Mesure de sauvegarde exceptionnelle	9	0,33	9	0,33	
0330660N		LESPARRE	CUSSAC FORT-MÉDOC	VAUBAN	PRIM			1 transformation de classe maternelle en classe élémentaire	15	1	15	1	
0330715Y		LESPARRE	GAILLAN EN MÉDOC	MANDEL	PRIM			1 transformation de classe élémentaire en classe maternelle	10	0,5	10	0,5	
0330793H		LESPARRE	LAMARQUE		PRIM	1		1 attribution de classe élémentaire	9	0,33	10	0,5	0,17
0330834C		LESPARRE	LESPARRE-MÉDOC	BEAUGENCY	ELEM			Régularisation décharge de direction	10	0,33	10	0,5	0,17
0332054D		LESPARRE	LESPARRE-MÉDOC	CURIE	ELEM		1	1 retrait de classe élémentaire	9	0,33	8	0,33	
0332027Z		LESPARRE	LESPARRE-MÉDOC	FRANK	MAT	1		1 attribution de dispositif TPS	4	0,25	5	0,25	
0332895T		LESPARRE	PAUILLAC	HAUTEVILLE	PRIM			1 transformation de classe élémentaire en classe maternelle	12	0,5	12	0,5	
0330978J		LESPARRE	PAUILLAC	ST LAMBERT	PRIM		1	1 retrait de classe élémentaire	7	0,25	6	0,25	

Liste des mesures arrêtées post instances - 1ère étape
Annexe 1

UAI	RPI	CIRCONSCRIPTION	COMMUNE	ÉCOLE	TYPE	ATT	RET	OBSERVATIONS	Structure R19	Décharge de Direction R19	Structure R20	Décharge de Direction R20	Variation décharge de Direction
0332603A		LESPARRE	SOULAC SUR MER	FERRY	PRIM		1	1 retrait de classe maternelle 1 mesure de sauvegarde	8	0,33	7	0,25	-0,08
0333141K		LESPARRE	ST ESTÈPHE	VIDOU	PRIM			Mesure de sauvegarde exceptionnelle	6	0,25	6	0,25	
0331164L		LESPARRE	ST JULIEN-BEYCHEVELLE		PRIM		1	1 retrait de classe maternelle	6	0,25	5	0,25	
0332359K		LESPARRE	ST LAURENT-MÉDOC	PETITS GALOPINS	MAT		1	1 retrait de classe maternelle	8	0,33	7	0,25	-0,08
0332142Z		LESPARRE	ST VIVIEN DE MÉDOC		PRIM			1 transformation de classe élémentaire en classe maternelle	5	0,25	5	0,25	
0331360Z		LESPARRE	VENDAYS-MONTALIVET		PRIM	1		1 attribution de classe élémentaire	7	0,25	8	0,33	0,08
0331157D	35	LIBOURNE 1	ST JEAN DE BLAIGNAC		PRIM		1	1 retrait de classe maternelle Transformation de la classe élémentaire en classe maternelle Transformation de l'école primaire en école maternelle	2		1		
0331263U	35	LIBOURNE 1	ST VINCENT DE PERTIGNAS		ELEM	1		1 attribution de classe élémentaire	1		2		
0330351C		LIBOURNE 1	ARVEYRES	AMITIÉ	ELEM	1		1 attribution de classe élémentaire	5	0,25	6	0,25	
0332038L		LIBOURNE 1	ARVEYRES	BOURG	MAT			Régularisation décharge de direction	4		4	0,25	0,25
0330418A		LIBOURNE 1	BEYCHAC ET CAILLAU		PRIM	1		1 attribution de classe maternelle	12	0,5	13	0,5	
0332674C		LIBOURNE 1	GALGON		MAT		1	1 retrait de classe maternelle	5	0,25	4	0,25	
0332028A		LIBOURNE 1	LIBOURNE	CHARRUAUDS	MAT	1		1 attribution de classe maternelle	4	0,25	5	0,25	
0330851W		LIBOURNE 1	LIBOURNE	ERRERA	PRIM		1	1 retrait de classe élémentaire	12	0,5	11	0,5	
0330186Y		LIBOURNE 1	LIBOURNE	GARDEROSE	MAT	1		1 attribution de classe maternelle	3		4	0,25	0,25
0331121P		LIBOURNE 1	ST DENIS DE PILE		MAT	1		1 attribution de classe maternelle	7	0,25	8	0,33	0,08
0332364R		LIBOURNE 1	VAYRES	LESNE	MAT	1		1 attribution de classe maternelle	6	0,25	7	0,25	

Liste des mesures arrêtées post instances - 1ère étape
Annexe 1

UAI	RPI	CIRCONSCRIPTION	COMMUNE	ÉCOLE	TYPE	ATT	RET	OBSERVATIONS	Structure R19	Décharge de Direction R19	Structure R20	Décharge de Direction R20	Variation décharge de Direction
0330412U	24	LIBOURNE 2	BELVÈS DE CASTILLON	BALLARIN	ELEM			Mesure de sauvegarde au titre du RPI 24	2		2		
0330722F	24	LIBOURNE 2	GARDEGAN ET TOURTIRAC		ELEM			Mesure de sauvegarde au titre du RPI 24	2		2		
0331141L	24	LIBOURNE 2	ST GENÈS DE CASTILLON		ELEM			Mesure de sauvegarde au titre du RPI 24	1		1		
0331116J	24	LIBOURNE 2	STE COLOMBE		MAT			Mesure de sauvegarde au titre du RPI 24	2		2		
0331005N	39	LIBOURNE 2	PETIT-PALAIS ET CORNEMPS		ELEM			Mesure de sauvegarde au titre du RPI 39	3		3		
0331237R	39	LIBOURNE 2	ST SAUVEUR DE PUYNORMAND		PRIM			Mesure de sauvegarde au titre du RPI 39	2		2		
0330317R		LIBOURNE 2	ABZAC	ST EXUPÉRY	PRIM			1 transformation de classe élémentaire en classe maternelle	11	0,5	11	0,5	
0330599X		LIBOURNE 2	CASTILLON LA BATAILLE		ELEM			Transfert d'une classe ULIS vers l'école de Ste Terre	15	1	14	1	
0330980L		LIBOURNE 2	LES PEINTURES		PRIM			Mesure de sauvegarde exceptionnelle	10	0,5	10	0,5	
0332853X		LIBOURNE 2	ST MÉDARD DE GUIZIÈRES	CHASTENET	PRIM			1 transformation de classe élémentaire en classe maternelle	11	0,5	11	0,5	
0332627B		LIBOURNE 2	ST SEURIN SUR L'ISLE	LA FONTAINE	ELEM	1		1 attribution de classe élémentaire	10	0,5	11	0,5	
0331258N		LIBOURNE 2	STE TERRE		PRIM			1 transformation de classe élémentaire en classe maternelle Transfert d'une classe ULIS depuis l'école de Castillon la Bataille	9	0,33	10	0,5	0,17
0333309T		LORMONT	AMBARÈS ET LAGRAVE	BONHEUR	PRIM	1		1 attribution de classe élémentaire 1 transformation de classe maternelle en classe élémentaire	9	0,33	10	0,5	0,17
0333377S		LORMONT	AMBARÈS ET LAGRAVE	VEIL	PRIM			1 attribution de poste UPE2A	6	0,25	7	0,25	
0332022U		LORMONT	AMBÈS	MONTESSORI	MAT	1		1 attribution de classe maternelle	5	0,25	6	0,25	
0332752M		LORMONT	LORMONT	GRAND TRESSAN	PRIM	2		2 attributions de classe élémentaire	9	0,33	11	0,5	0,17
0332134R		LORMONT	LORMONT	LEROY	MAT	1		1 attribution de classe maternelle	4	0,25	5	0,25	
0332873U		PESSAC	CESTAS	BOURG	ELEM			0,50 de décharge de direction attribuée au titre de l'inclusion et de la coordination des PIAL	9	0,33	9	0,33	

Liste des mesures arrêtées post instances - 1ère étape
Annexe 1

UAI	RPI	CIRCONSCRIPTION	COMMUNE	ÉCOLE	TYPE	ATT	RET	OBSERVATIONS	Structure R19	Décharge de Direction R19	Structure R20	Décharge de Direction R20	Variation décharge de Direction
0330988V		PESSAC	PESSAC	HERRIOT	PRIM			1 transformation de classe élémentaire en classe maternelle	11	0,5	11	0,5	
0331001J		PESSAC	PESSAC	TOCTOUCAU	PRIM	1		1 attribution de classe maternelle	8	0,33	9	0,33	
0332107L		PESSAC	ST JEAN D'ILLAC	CÉZANNE	MAT	1		2 attribution de classe maternelle	6	0,25	7	0,25	
0331160G		PESSAC	ST JEAN D'ILLAC	PRÉVERT	PRIM	1		1 attribution de classe maternelle	7	0,25	8	0,33	0,08
0332775M		ST ANDRÉ-DE-CUBZAC	CADILLAC EN FRONSADAIS		PRIM	1		1 attribution de classe maternelle	6	0,25	7	0,25	
0332660M		ST ANDRÉ-DE-CUBZAC	CÉZAC		PRIM		1	1 retrait de classe maternelle 1 décharge complète de direction attribuée au titre de l'inclusion et de la coordination des PIAL	14	1	13	0,5	-0,5
0330653F		ST ANDRÉ-DE-CUBZAC	CUBZAC LES PONTS	EIFFEL	PRIM	1		1 attribution de classe élémentaire	12	0,5	13	0,5	
0330725J		ST ANDRÉ-DE-CUBZAC	GAURIAGUET		PRIM			Régularisation décharge de direction	8	0,25	8	0,33	0,08
0332053C		ST ANDRÉ-DE-CUBZAC	LAGORCE		PRIM		1	1 retrait de classe élémentaire	6	0,25	5	0,25	
0332148F		ST ANDRÉ-DE-CUBZAC	LUGON ET L'ÎLE DU CARNEY		PRIM		1	1 retrait de classe élémentaire	7	0,25	6	0,25	
0330885H		ST ANDRÉ-DE-CUBZAC	MARCENAI	FORÊT	PRIM			1 transformation de classe élémentaire en classe maternelle	4	0,25	4	0,25	
0333334V		ST ANDRÉ-DE-CUBZAC	ST ANDRÉ DE CUBZAC	AUBRAC	PRIM	1		1 attribution de classe maternelle	8	0,33	9	0,33	
0331082X		ST ANDRÉ-DE-CUBZAC	ST ANDRÉ DE CUBZAC	LACORE	ELEM	1		1 attribution de classe élémentaire	12	0,5	13	0,5	
0332025X		ST MÉDARD-EN-JALLES	EYSINES	CLAVERIE	MAT	1		1 attribution de classe maternelle	5	0,25	6	0,25	
0332319S		ST MÉDARD-EN-JALLES	EYSINES	DERBY	ELEM	1		1 attribution de classe élémentaire	8	0,33	9	0,33	
0332790D		ST MÉDARD-EN-JALLES	EYSINES	FORÊT	ELEM			1 attribution de poste UPE2A	9	0,33	10	0,5	0,17
0330686S		ST MÉDARD-EN-JALLES	EYSINES	MIGRON	ELEM	1		1 attribution de classe élémentaire	9	0,33	10	0,5	0,17
0333403V		ST MÉDARD-EN-JALLES	EYSINES	POLE EDUCATIF	PRIM	1		1 attribution de classe maternelle	10	0,5	11	0,5	

Liste des mesures arrêtées post instances - 1ère étape
Annexe 1

UAI	RPI	CIRCONSCRIPTION	COMMUNE	ÉCOLE	TYPE	ATT	RET	OBSERVATIONS	Structure R19	Décharge de Direction R19	Structure R20	Décharge de Direction R20	Variation décharge de Direction
0330894T		ST MÉDARD-EN-JALLES	MARTIGNAS SUR JALLE	LA FONTAINE	ELEM		1	1 retrait de classe élémentaire	14	1	13	0,5	-0,5
0331272D		ST MÉDARD-EN-JALLES	SALAUNES		PRIM			1 transformation de classe maternelle en classe élémentaire	7	0,25	7	0,25	
0332156P		ST MÉDARD-EN-JALLES	ST MÉDARD EN JALLES	CÉRILLAN	PRIM		1	1 retrait de classe maternelle	16	1	15	1	
0332370X		ST MÉDARD-EN-JALLES	ST MÉDARD EN JALLES	HASTIGNAN	MAT			Régularisation décharge de direction	7	0,33	7	0,25	-0,08
0331306R	09	SUD ENTRE DEUX MERS	SOULIGNAC		MAT			1 transformation de classe élémentaire en classe maternelle	2		2		
0332621V	80	SUD ENTRE DEUX MERS	VERDELAIS		PRIM			Mesure de sauvegarde 1 transformation de classe maternelle en classe élémentaire	6	0,25	6	0,25	
0330836E	82	SUD ENTRE DEUX MERS	LESTIAC SUR GARONNE		ELEM			Mesure de sauvegarde exceptionnelle	4	0,25	4	0,25	
0330968Y	82	SUD ENTRE DEUX MERS	PAILLET	ARTOLIE	PRIM			Mesure de sauvegarde exceptionnelle	4	0,25	4	0,25	
0330557B		SUD ENTRE DEUX MERS	CADILLAC	LA FONTAINE	PRIM		1	1 retrait de classe maternelle	11	0,5	10	0,5	
0332164Y		SUD ENTRE DEUX MERS	CAUDROT		PRIM			Mesure de sauvegarde	5	0,25	5	0,25	
0330804V		SUD ENTRE DEUX MERS	LANGOIRAN		PRIM		1	1 retrait de classe élémentaire	10	0,5	9	0,33	-0,17
0330285F		SUD ENTRE DEUX MERS	LATRESNE		MAT		1	1 retrait de classe maternelle	5	0,25	4	0,25	
0331053R		SUD ENTRE DEUX MERS	QUINSAC	MASSIAS	PRIM		1	1 retrait de classe maternelle	11	0,5	10	0,5	
0331179C		SUD ENTRE DEUX MERS	ST MACAIRE		ELEM			Mesure de sauvegarde	7	0,25	7	0,25	
0331186K		SUD ENTRE DEUX MERS	ST MAIXANT	MAURIAC	PRIM			1 transformation de classe maternelle en classe élémentaire	10	0,5	10	0,5	
0332668W		SUD MÉDOC	BLANQUEFORT	CAYCHAC	MAT	1		1 attribution de classe maternelle	5	0,25	6	0,25	
0332302Y		SUD MÉDOC	BLANQUEFORT	CURÉGAN	MAT	1		1 attribution de classe maternelle	4	0,25	5	0,25	
0330593R		SUD MÉDOC	CASTELNAU DE MÉDOC	JALLE	ELEM			Transfert d'une classe ULIS sur l'école de Ste Hélène	16	1	15	1	

Liste des mesures arrêtées post instances - 1ère étape
Annexe 1

UAI	RPI	CIRCONSCRIPTION	COMMUNE	ÉCOLE	TYPE	ATT	RET	OBSERVATIONS	Structure R19	Décharge de Direction R19	Structure R20	Décharge de Direction R20	Variation décharge de Direction
0330784Y		SUD MÉDOC	LACANAU	GUITARD	PRIM			1 transformation de classe élémentaire en classe maternelle	7	0,25	7	0,25	
0330870S		SUD MÉDOC	LUDON-MÉDOC	VEIL	ELEM	1		1 attribution de classe élémentaire	16	1	17	1	
0332874V		SUD MÉDOC	MACAU		ELEM			1 décharge complète de direction attribuée au titre de l'inclusion et de la coordination des PIAL	13	0,5	13	0,5	
0332876X		SUD MÉDOC	PAREMPUYRE	JAURÈS	MAT	1		1 attribution de classe maternelle	5	0,25	6	0,25	
0332527T		SUD MÉDOC	PAREMPUYRE	JAURÈS	ELEM		1	1 retrait de classe élémentaire	13	0,5	12	0,5	
0330970A		SUD MÉDOC	PAREMPUYRE	LIBÉRATION	ELEM	1		1 attribution de classe élémentaire	8	0,33	9	0,33	
0333402U		SUD MÉDOC	PAREMPUYRE	MADELEINE BRES	PRIM	1		1 attribution de classe élémentaire	7	0,25	8	0,33	0,08
0331309U		SUD MÉDOC	SOUSSANS		PRIM			Transformation du poste animation soutien (ASOU) en poste EFIV	7	0,25	8	0,33	0,08
0331154A		SUD MÉDOC	STE HÉLÈNE		PRIM			Transfert d'une classe ULIS depuis l'école de Castelnau de Médoc	12	0,5	13	0,5	
0330315N		TALENCE	VILLENAVE D'ORNON	CASCADE	MAT	1		1 attribution de classe maternelle	6	0,25	7	0,25	
0333458E		TALENCE	VILLENAVE D'ORNON	CESAIRE	PRIM	3		2 attributions de classe maternelle 1 attribution de classe élémentaire			3		
0331383Z		TALENCE	VILLENAVE D'ORNON	MACÉ	ELEM			Régularisation décharge de direction	7	0,33	7	0,25	-0,08

Légende :

- ATT Ouverture de classe
- RET Fermeture de classe
- Ecole avec dispositif TPS
- Créations d'écoles